

pour établir l'existence de Dieu ou la validité universelle du principe de causalité.^{o)}

Manuel de poche de l'infirmier volontaire. — Délivré gratuitement à l'infirmier volontaire. Paris s. d.

*) *La Civilisation et ses Lois.* Morale sociale. Chez Plon, Paris 1876.

Dans « La Philosophie française contemporaine » de Paul JANET, 2^{me} édition de 1879, Oscar Stumper trouva une appréciation fort suggestive sur l'ouvrage qui nous occupe et qu'il aurait voulu reproduire in extenso. L'on pense que nous ne voudrions pas nous faire faute de respecter ce vœu.

« M. Funck-Brentano, écrit Jaul Janet à la p. 303 de son livre, n'appartient à aucune école. A Albert SOREL (« Essais d'histoire et de critique », Plon, 1883, p. 281 s.), l'ouvrage de Funck-Brentano inspira un chapitre intitulé « La diplomatie et le progrès », dont nous extrayons les passages suivants :

« Il ne s'agit point ici du progrès des moeurs et de la civilisation. Ce progrès a ses lois, qui sont les lois même de l'esprit humain. (Voir le beau livre de M. Funck-Brentano, « la Civilisation et ses lois »). Elles règnent sur la diplomatie, mais elles la gouvernent peu ; la diplomatie de tous les temps s'y est montrée fort réfractaire

« Il y a une forme toute matérielle, toute tangible, du progrès, qui change moins l'esprit de l'homme que le milieu dans lequel il vit, influe moins sur ses idées que sur ses habitudes, affecte moins ses moeurs que sa manière de vivre. Je veux parler des applications pratiques des sciences et du progrès des inventions. L'une de ces applications scientifiques est la merveille de ce siècle. La télégraphie^{oo)} a modifié aussi profondément les rapports politiques des nations que les chemins de fer en ont modifié les rapports économiques

« La télégraphie a bouleversé toutes les conditions de l'ancienne diplomatie. Elle a modifié tout d'un coup, sans préparation et sans transition aucune, dans les rapports des États, un élément que jusque-là tout l'art des chancelleries s'était efforcé d'en bannir : la passion ...

« L'ambassadeur sachant que son rapport serait lu à quinze jours de date ; le ministre, averti que ses instructions seraient vieilles d'une semaine ou deux quand elles seraient exécutées, se donnaient le loisir d'en méditer le fond et d'en peser les termes. C'était toujours un petit événement que l'envoi d'un courrier extraordinaire ; on avait eu le temps de revenir des impressions trop vives et de calmer des nerfs trop irritables. Les courriers maintenant prennent le train rapide...» (Lisez l'avion).

^{o)} Lettre d'Oscar Stumper à M. Antoine Funck du 24. 8. 1958.

^{oo)} En remplaçant ce mot par « téléphone », on laisse à l'article toute son actualité (L'éditeur).